AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

PARC EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE

Commune de Sissy (02)

6. DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

PARC EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE
Groupe VALECO

SOMMAIRE

SOMMAIRE **3**

1. NOTICE DESCRIPTIVE **4**

1.1. Etat initial du terrain et de ses abords 4

1.2. Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement 6

2. ATTESTATION DE CONFORMITE AUX DOCUMENTS D'URBANISME ET DE MAITRISE FONCIERE **7**

3. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS **9**

4. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES **15**

5. PLAN EN COUPE **18**

6. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET **20**

7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE **21**

8. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN **22**

1. NOTICE DESCRIPTIVE

1.1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Dans cette région peu boisée, largement vouée aux grandes cultures céréalières et à la culture de la betterave, les paysages offrent une alternance de plateaux, de vallées et de plaines émaillés d'arbres et de haies. La grande plaine cultivée est entrecoupée de vallées et vallons de différentes échelles (la Somme, l'Oise, l'Omignon, l'Escaut). Ils marquent fortement le territoire par leurs ripisylves et créent des paysages intimes. Ces vastes espaces agricoles, où la densité urbaine est faible et l'habitat regroupé, sont couplés à un paysage tourné vers l'éolien. Il subsiste également une diversité du bâti de qualité (châteaux, moulins, églises...).

L'aire d'étude immédiate occupe un vaste territoire agricole. Son emprise occupe une surface d'environ 3km de long et d'environ 1,5km dans les parties les plus larges, orientée nord-ouest/sud-est.
Cette zone potentielle d'implantation du parc éolien du Mont de l'Echelle s'appuie sur plusieurs axes de circulation :

- La D12, entre Sissy et Mesnil-Saint-Laurent, qui forme sa limite sud
- La D571, entre Sissy et Regny, qui forme sa limite est
- Plusieurs pistes existantes sur l'aire d'étude immédiate

Vue sur la partie Est du projet

Le périmètre d'étude éloigné se situe dans le grand ensemble paysager du Vermandois. Au Nord, les paysages des plateaux Cambrésiens se situent en moyenne à une altitude de 150 mètres coupés en deux par la vallée de l'Escaut. A l'Est, la basse Thiérache, avec des limites marquées et le passage de la vallée de l'Oise. A l'Ouest, les collines et les plateaux du Vermandois, avec des limites moins franches avec la plaine et au Sud, la plaine glisse doucement vers le bassin du Chaunois.

Les structures végétales sont très éparses et discrètes. Les défrichements pour l'agriculture ont été importants sur ce territoire. La forêt d'Andilly, située à l'Est de Bohain-en-Vermandois et le Massif de Saint-Gobain sont les seuls boisements marquants dans le paysage. Les autres structures végétales sont constituées de petits bosquets épars ou des alignements de peupliers. Les fonds de vallons intermittents ne sont pas systématiquement boisés, la ripisylve se limitant à un cordon végétal d'accompagnement (la Somme, l'Oise…). Autour des villages, on retrouve encore quelques structures bocagères.

Le territoire est dominé par l'agriculture. Seules quelques vallées (la Somme, l'Oise, la Serre…) ont conservé des prairies. En limite Est du territoire, les zones bocagères de la Thiérache s'identifient également au milieu des cultures. Le parcellaire agricole se découpe en larges bandes irrégulières qui se juxtaposent. La production agricole se concentre essentiellement autour de la culture du blé et de la betterave sucrière, quelques protéagineux et oléagineux viennent diversifier leur production. La dimension croissante des

parcelles agricoles a progressivement gommé les anciennes structures agraires (haies, bosquets…).

L'urbanisation est le plus souvent répartie de façon regroupée autour d'une église. Ces villages sont entourés de vastes étendues cultivées qui constituent une coupure agricole entre les unités urbaines. Rares sont les hameaux et les fermes isolées. Ces villages constituent des masses groupées, dans ce paysage découvert, leur silhouette lointaine semble surgir de terre. La ville de Saint-Quentin concentre la population du territoire et structure la trame urbaine.
Le territoire est traversé par de nombreuses infrastructures : l'A26 en jonction avec l'A29 à hauteur de Saint-Quentin, la voie ferrée et également de nombreuses routes quasi-rectilignes (RD1029, RD12…).

Chênaie au sein de l'aire d'étude © Biotope

Chemin prairial en culture observé au sein de l'aire d'étude © *Biotope*

1.2. PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet de parc éolien du Mont de l'Echelle est localisé sur la commune de Sissy.
Il sera constitué de 5 éoliennes et de 2 postes de livraison double jumelés. Les éoliennes seront implantées selon une ligne d'axe Nord-Ouest/Sud-Est.

Les 5 aérogénérateurs du Parc Eolien du Mont de L'Echelle, de hauteur totale maximale comprise entre 149,5m et 150 m (91 à 93 m de hauteur de mât + 114 à 117 m de diamètre du rotor) produiront environ de 31 250 000 kWh à 45 000 000 kWh par an pour une puissance entre 2.5MW et 3.6MW, ce qui équivaut en France, à la consommation annuelle totale de 5569 à 8019 foyers hors chauffage électrique, soit 12808 à 18443 personnes hors chauffage.

L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée via des câbles souterrains enfouis sous les pistes existantes jusqu'à un poste de livraison contenant les cellules électriques de protection, comptage et couplage au réseau public. Le raccordement au réseau sera lui aussi réalisé en souterrain depuis ce poste de livraison jusqu'à un poste source choisi par le gestionnaire du réseau (ERDF).

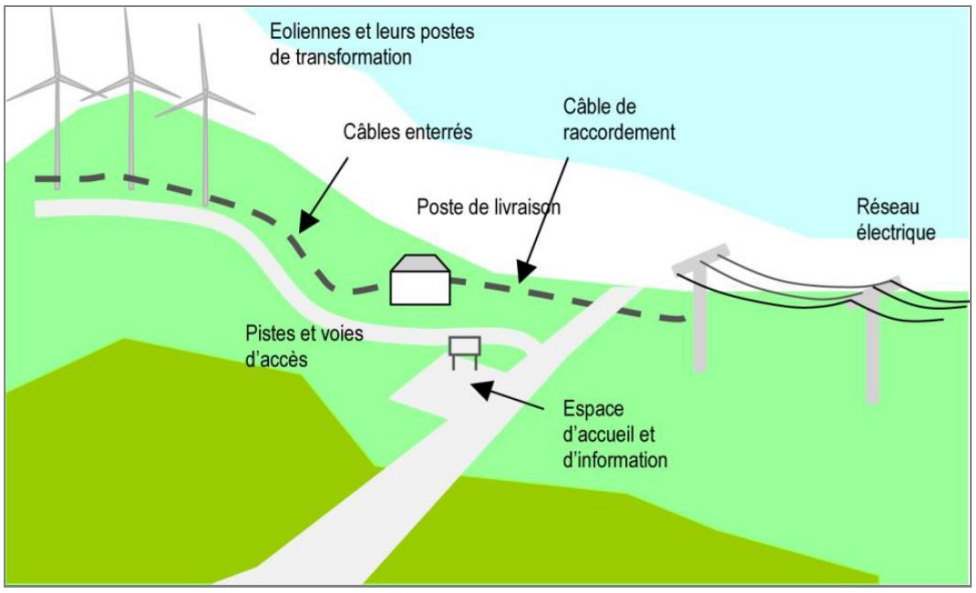

Schéma électrique d'un parc éolien

2. ATTESTATION DE CONFORMITE AUX DOCUMENTS D'URBANISME ET DE MAITRISE FONCIERE

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Erick Gay, Gérant de la Société PARC EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE, société à responsabilité limitée au capital de 500€ ayant son siège social à MONTPELLIER (Hérault) 188, rue Maurice Béjart, identifiée sous le numéro SIREN 821 895 455 RCS MONTPELLIER,

ATTESTE que le PARC EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE est compatible aux règles d'urbanisme de la commune de Sissy.

Aucun document d'urbanisme n'existe à ce jour sur la commune de Sissy. Les règles nationales d'urbanisme (RNU) sont donc les seules règles d'urbanisme en vigueur sur son territoire. L'article L111-1-2 du code de l'urbanisme prévoit notamment que les constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs peuvent être implantées en dehors des parties actuellement urbanisées des communes.

L'implantation des éoliennes entre donc dans ce cadre, puisque l'énergie produite n'est pas destinée à une autoconsommation.

Le projet de parc éolien est compatible avec les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la commune de Sissy.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Montpellier le 27/04/17

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Erick Gay, Gérant de la Société PARC EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE, société à responsabilité limitée au capital de 500€ ayant son siège social à MONTPELLIER (Hérault) 188, rue Maurice Béjart, identifiée sous le numéro SIREN 821 895 455 RCS MONTPELLIER,

ATTESTE être titulaire de promesses de baux emphytéotiques sur les parcelles suivantes :

Section	n°	Surface (m²)	Commune
AI	23	455 819	Sissy
AI	33	87 985	Sissy
ZC	82	222 288	Sissy
ZC	84	168 393	Sissy
ZC	23	26 405	Sissy
ZD	6	118 589	Sissy
ZC	22	19 989	Sissy

En vertu desquelles les propriétaires promettent de nous louer à bail emphytéotique les parcelles pour une durée minimum de 35 années à compter de la mise en service du parc éolien

Et à ce titre, être dument habilité par les propriétaires à déposer toutes demandes d'autorisations administratives concernant le projet de parc éolien et plus généralement mener toutes les études nécessaires au développement du projet de parc éolien sur lesdites parcelles.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Montpellier le 13/04/17

3. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS

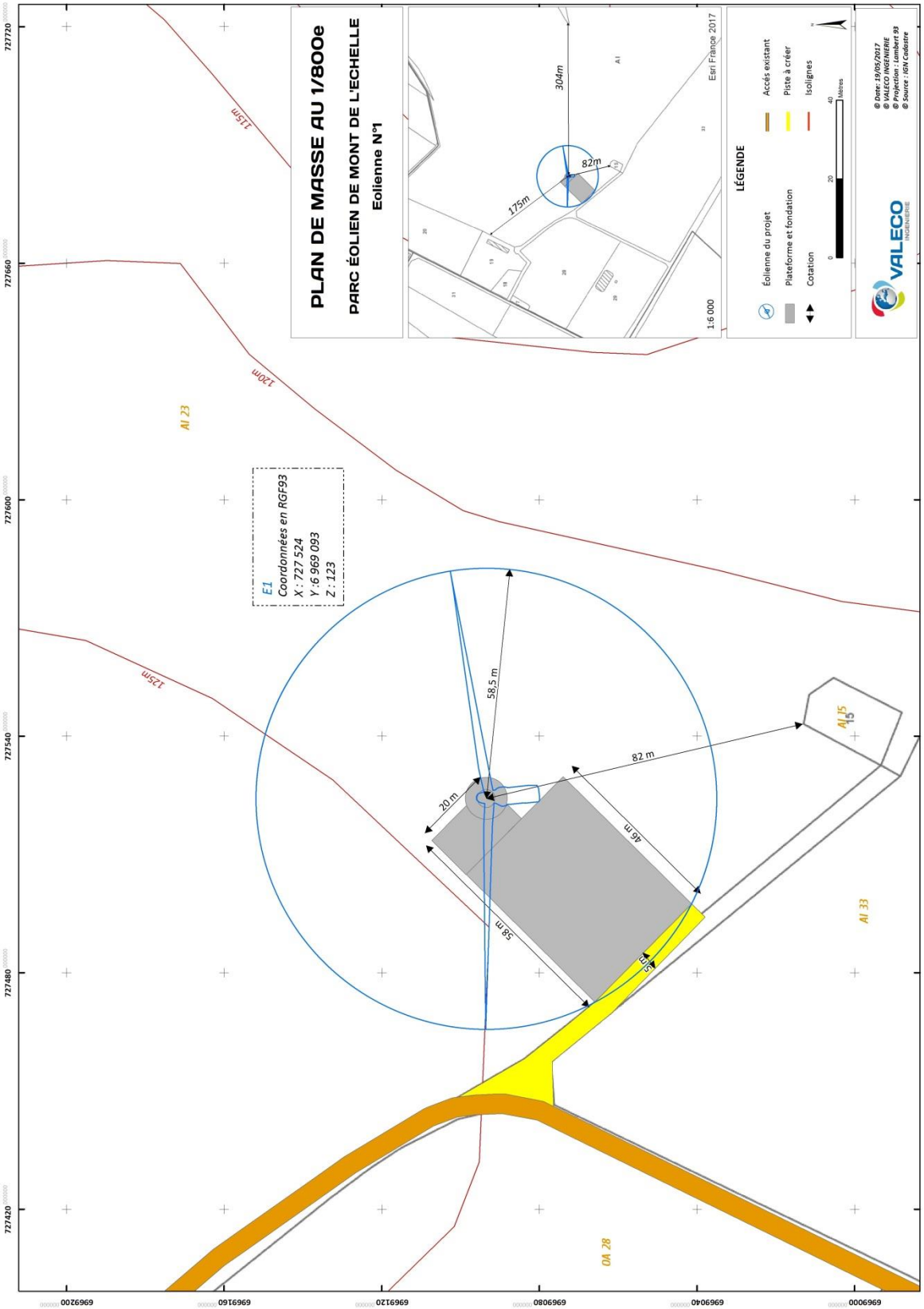

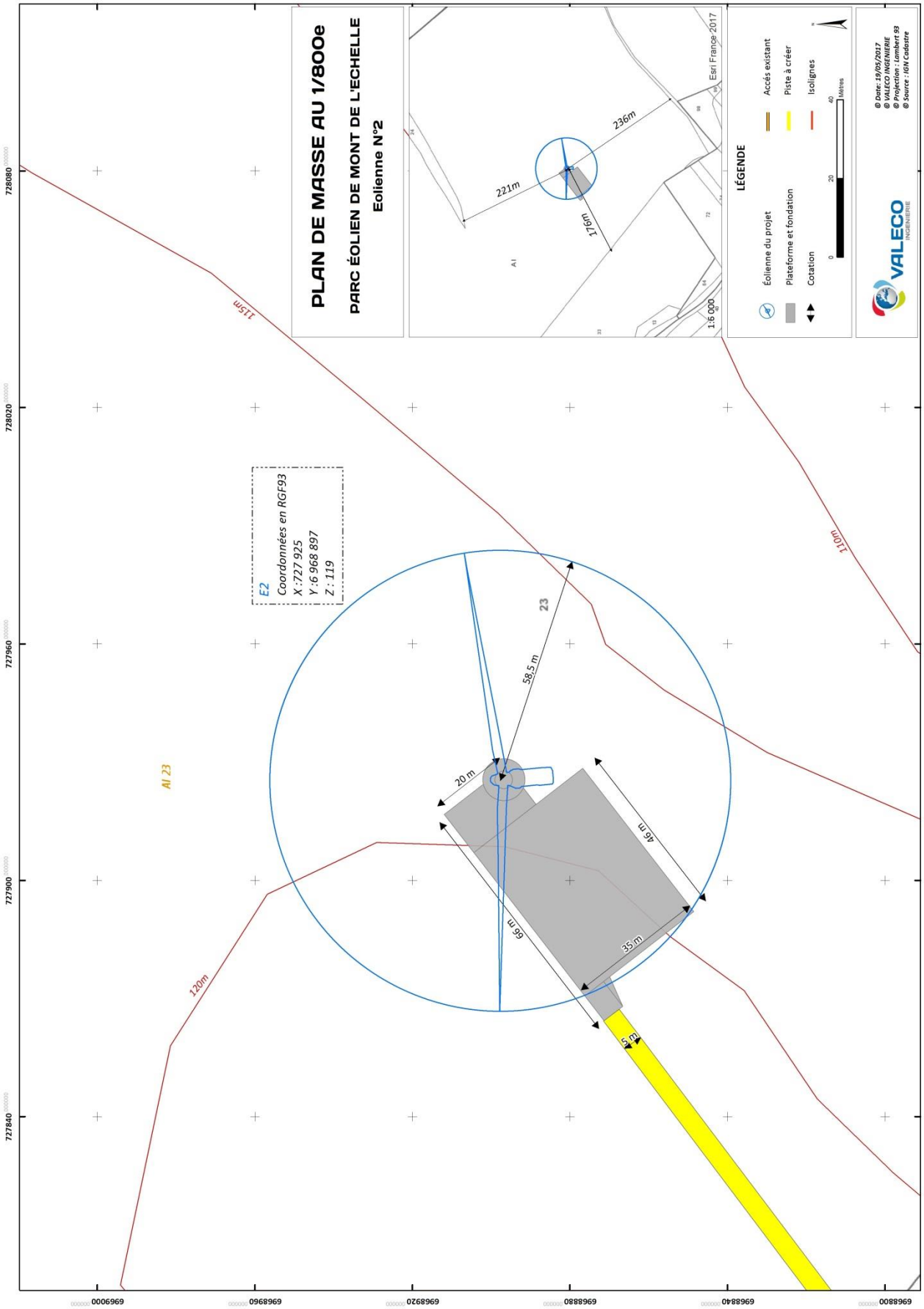
PLAN DE MASSE AU 1/800e
PARC ÉOLIEN DE MONT DE L'ECHELLE
Eolienne N°2
1:6 000
Esri France 2017
236m
221m
176m
LÉGENDE
Éolienne du projet
Plateforme et fondation
Cotation
Accès existant
Piste à créer
Isolignes
0
20
40
Mètres
VALECO
INGÉNIERIE
© Date: 19/05/2017
© VALECO INGENIERIE
© Projection : Lambert 93
© Source : IGN Cadastre
E2
Coordonnées en RGF93
X :727 925
Y :6 968 897
Z : 119
AI 23
23
58,5 m
20 m
46 m
66 m
35 m
5 m
120m
115m
110m
727840
727900
727960
728020
728080
6968000
6968840
6968880
6968920
6968960
6969000

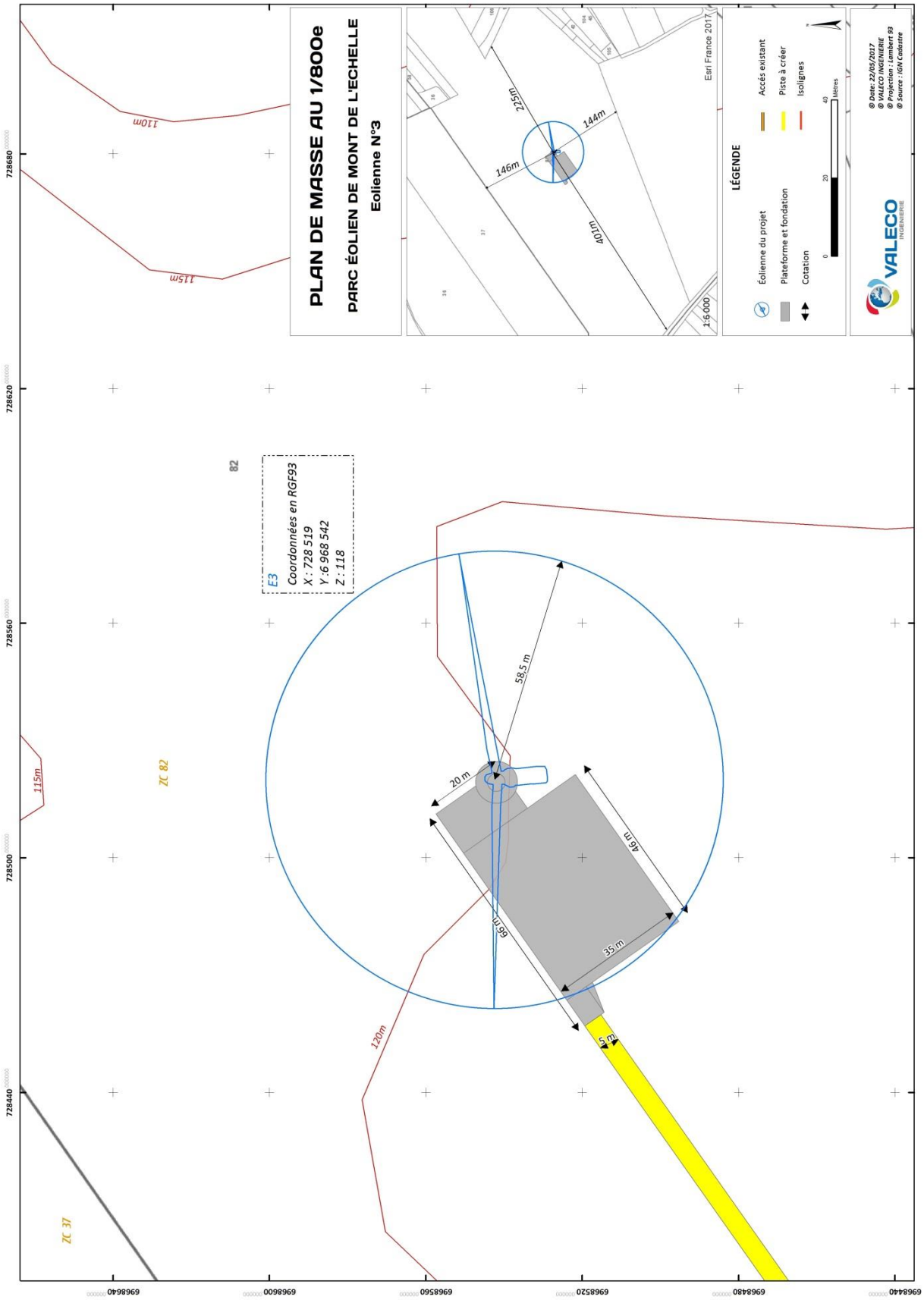
PLAN DE MASSE AU 1/800e
PARC ÉOLIEN DE MONT DE L'ECHELLE
Eolienne N°3
E3
Coordonnées en RGF93
X : 728 519
Y : 6 968 542
Z : 118
58,5 m
20 m
46 m
66 m
35 m
5 m
120m
115m
110m
ZC 82
ZC 37
82
LÉGENDE
Éolienne du projet
Plateforme et fondation
Cotation
Accès existant
Piste à créer
Isolignes
Mètres
VALECO
INGÉNIERIE
Esri France 2017
1:6 000
225m
144m
146m
401m
728440
728500
728560
728620
728680
6968440
6968480
6968520
6968560
6968600
6968640

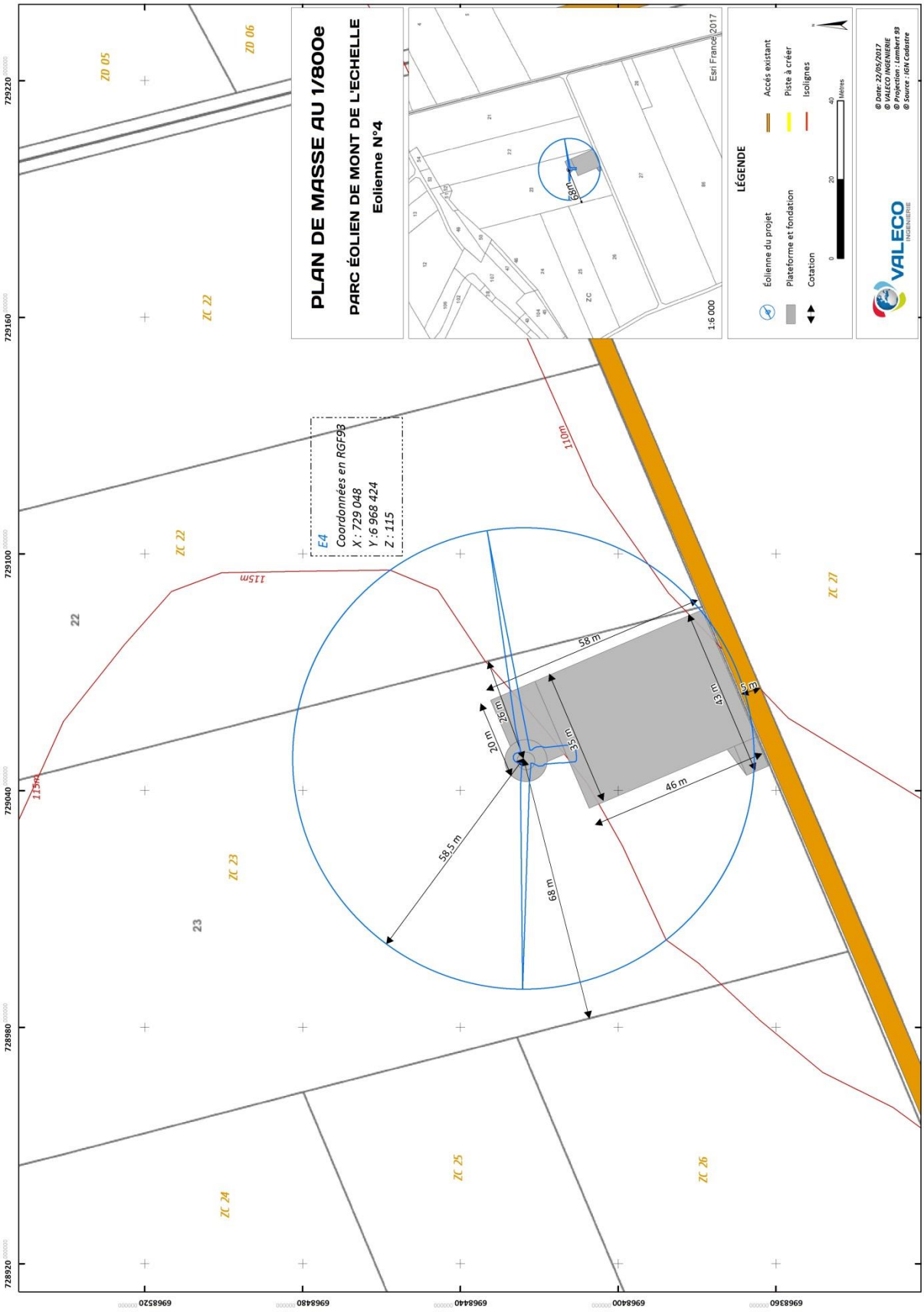
PLAN DE MASSE AU 1/800e
PARC ÉOLIEN DE MONT DE L'ECHELLE
Eolienne N°4
1:6 000
Esri France 2017
LÉGENDE
Éolienne du projet
Plateforme et fondation
Cotation
Accès existant
Piste à créer
Isolignes
Mètres
VALECO
INGENIERIE
© Date: 22/05/2017
© VALECO INGENIERIE
© Projection : Lambert 93
© Source : IGN Cadastre
E4
Coordonnées en RGF93
X : 729 048
Y : 6 968 424
Z : 115
110m
115m
58 m
26 m
20 m
35 m
43 m
5 m
46 m
58,5 m
68 m
ZD 05
ZD 06
ZC 22
ZC 23
ZC 24
ZC 25
ZC 26
ZC 27
22
23
729220
729160
729100
729040
728980
728920
6968520
6968480
6968440
6968400
6968360

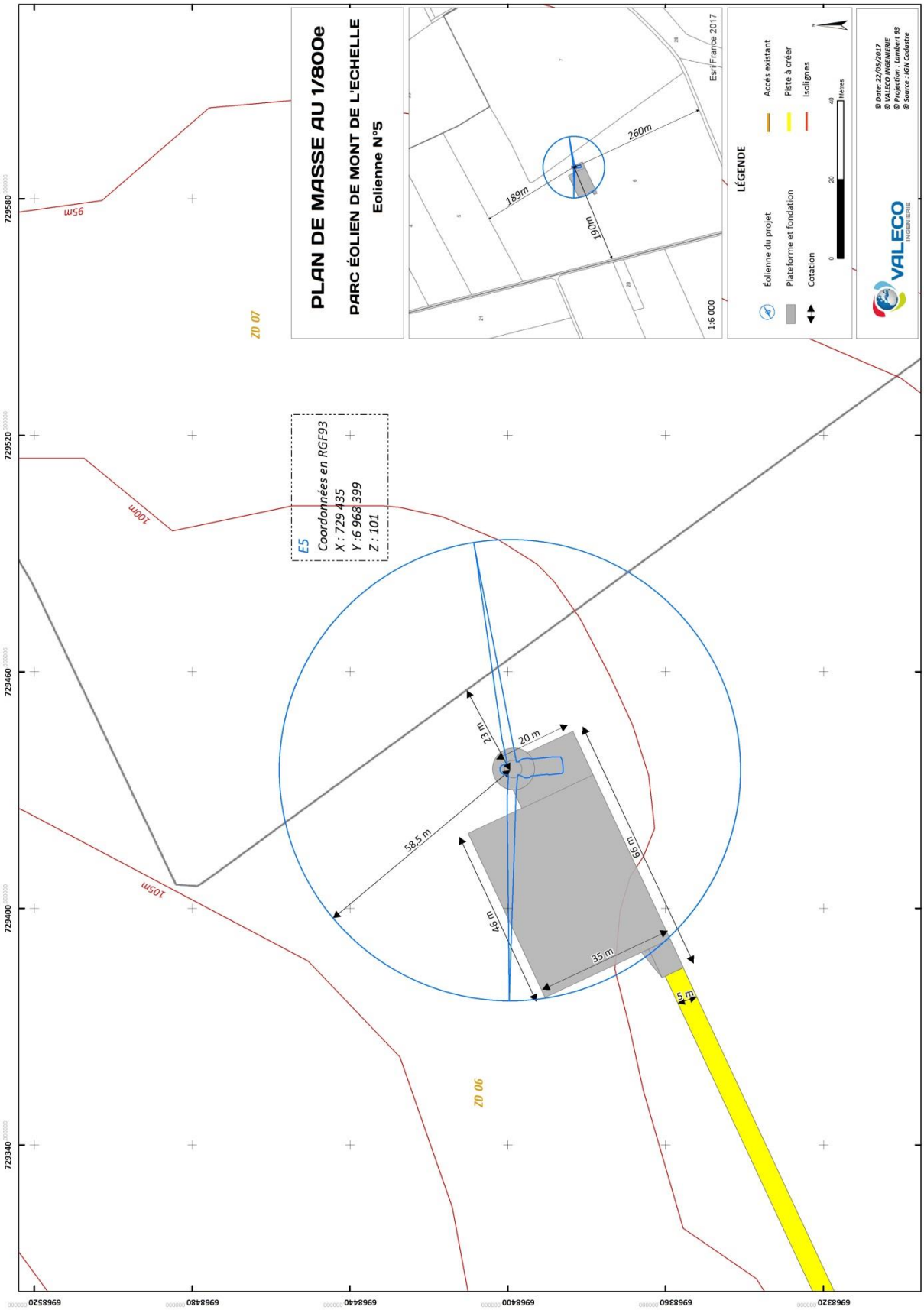
PLAN DE MASSE AU 1/800e
PARC ÉOLIEN DE MONT DE L'ECHELLE
Eolienne N°5
E5
Coordonnées en RGF93
X : 729 435
Y :6 968 399
Z : 101
ZD 07
ZD 06
95m
100m
105m
23 m
20 m
58,5 m
45 m
69 m
35 m
5 m
189m
260m
191m
1:6 000
Esri France 2017
LÉGENDE
Éolienne du projet
Plateforme et fondation
Cotation
Accès existant
Piste à créer
Isolignes
Mètres
VALECO
INGÉNIERIE
@ Date: 22/05/2017
@ VALECO INGENIERIE
@ Projection : Lambert 93
@ Source : IGN Cadastre

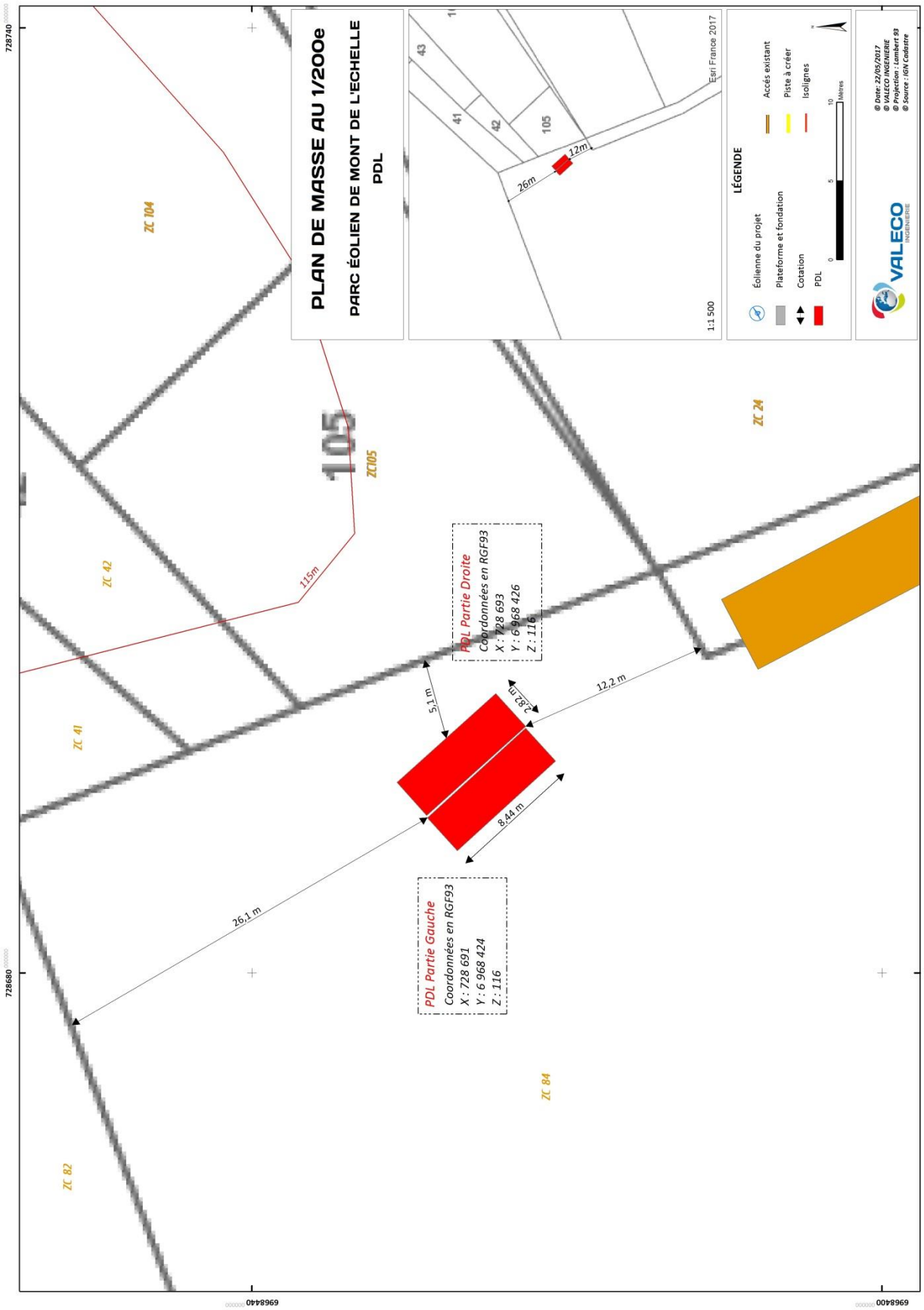
PLAN DE MASSE AU 1/200e
PARC ÉOLIEN DE MONT DE L'ECHELLE
PDL
1:1 500
Esri France 2017
LÉGENDE
Éolienne du projet
Plateforme et fondation
Cotation
PDL
Accès existant
Piste à créer
Isolignes
Mètres
VALECO INGENIERIE
ZC 104
ZC 42
ZC 41
ZC 82
ZC 84
ZC 24
ZC105
105
115m
26m
12m
PDL Partie Droite
Coordonnées en RGF93
X : 728 693
Y : 6 968 426
Z : 116
PDL Partie Gauche
Coordonnées en RGF93
X : 728 691
Y : 6 968 424
Z : 116
5,1 m
2,82 m
12,2 m
8,44 m
26,1 m
728740
728680
6968440
6968400

4. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

Les plans des éoliennes ainsi que de leur fondation et des postes de livraison sont fournis ci-dessous.

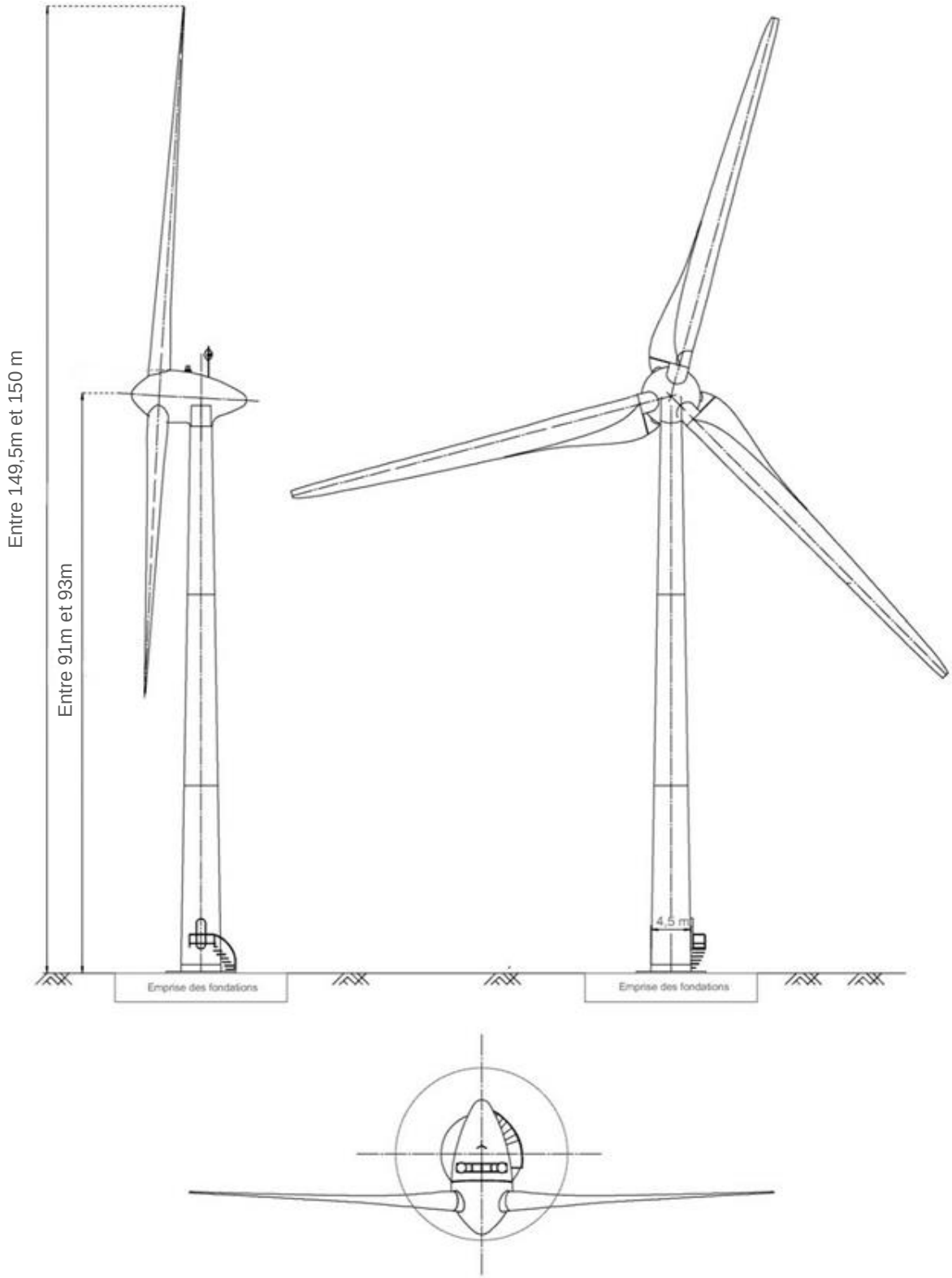

Plans des aérogénérateurs

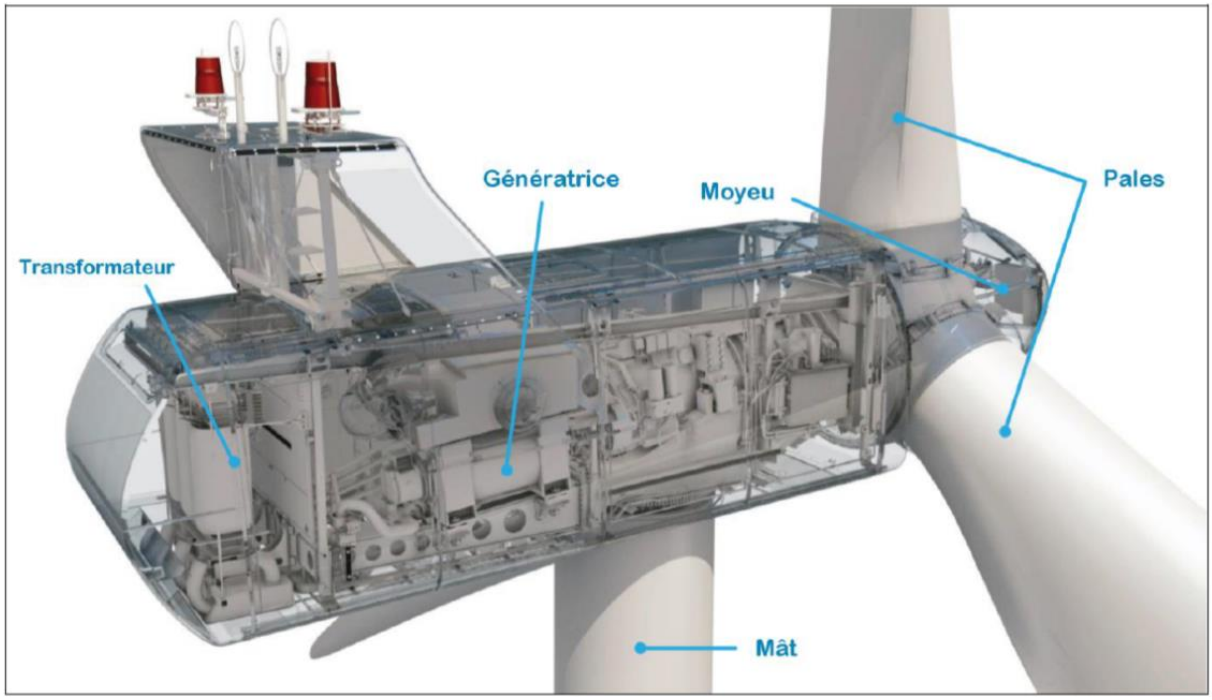

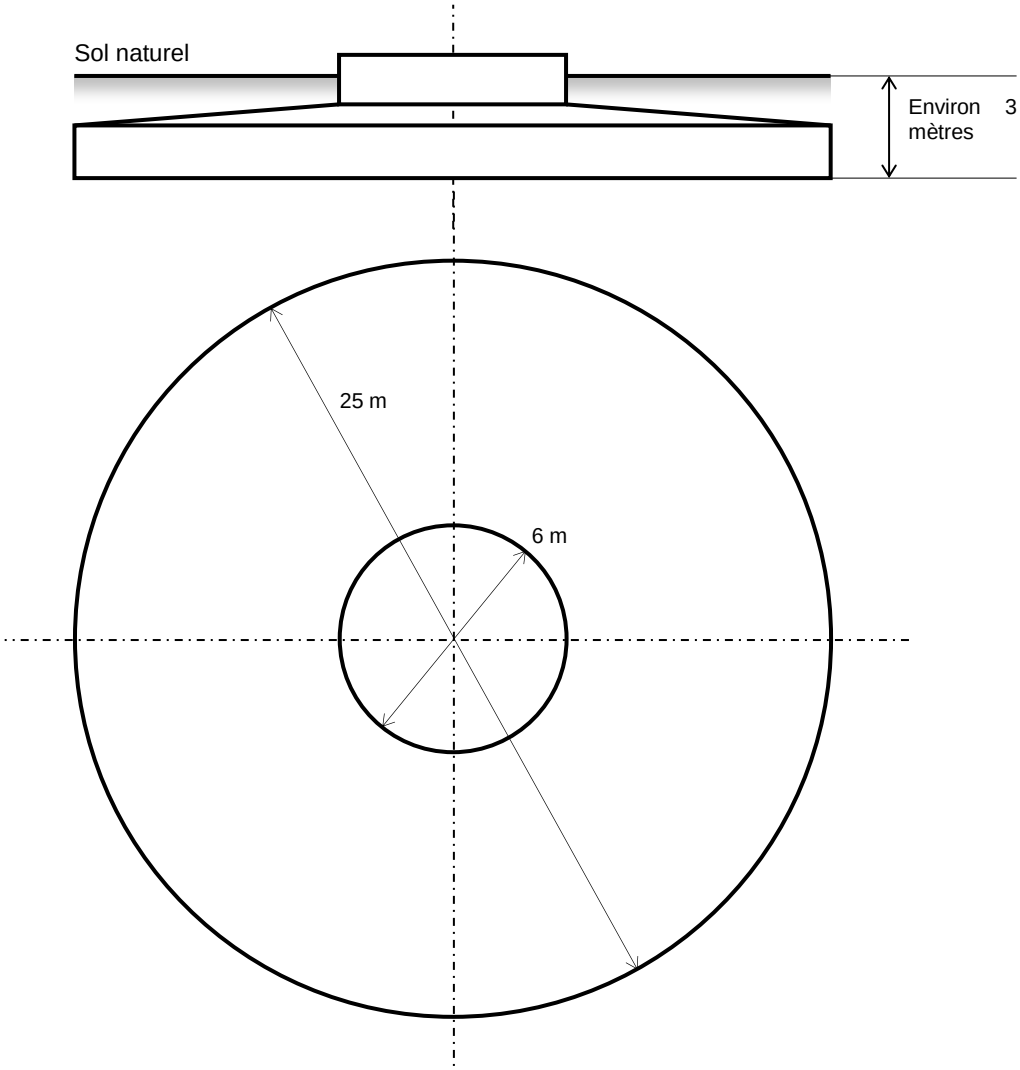

Plans et dimensions des fondations

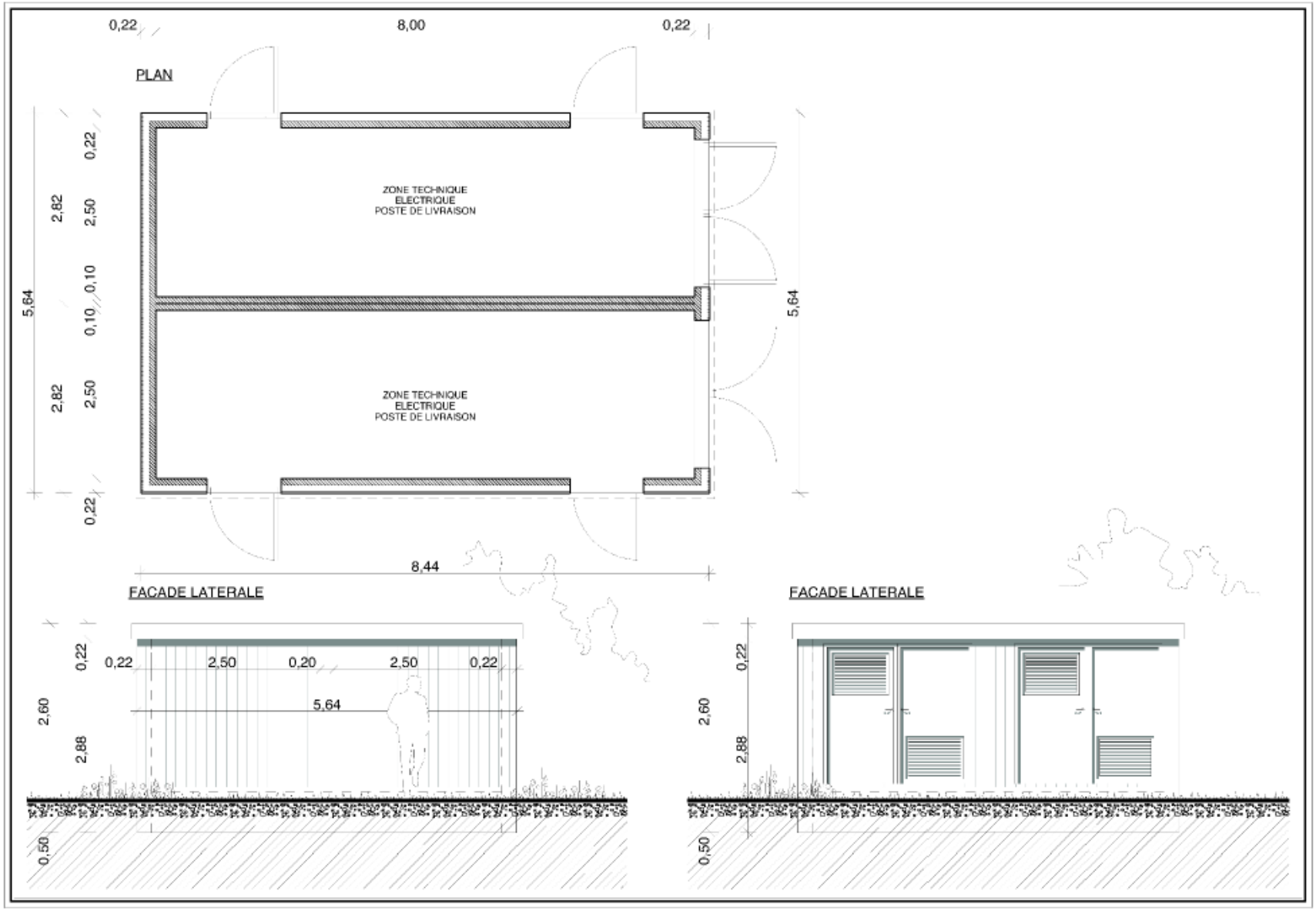

Plans du poste de livraison double

5. PLAN EN COUPE

Le plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain est fourni ci-après.

Une coupe a été réalisée permettant de voir le profil des éoliennes E1 à E5 et du poste de livraison double.

Cette coupe est localisée sur la carte ci-contre.

Le tableau ci-contre détaille les altitudes au sol et sommitales de chaque éolienne ainsi que des postes de livraison.

A noter qu'aucune modification de la topographie locale ne sera réalisée.

Eolienne	Altitude au sol (m)	Altitude sommitale (m)
E1	123	273
E2	119	269
E3	118	268
E4	115	265
E5	101	251
Poste de livraison double	116	118,6

COUPE AA'
PROJET EOLIEN DU MONT DE L'ECHELLE - SISSY (02)

LEGENDE
- Zone d'Etude
- Eolienne
- Coupe AA'

VALECO INGENIERIE

0 362,5 725 Mètres

© Date : 02/05/2017
© VALECO INGENIERIE
© Projection : Lambert 93
© Source : IGN

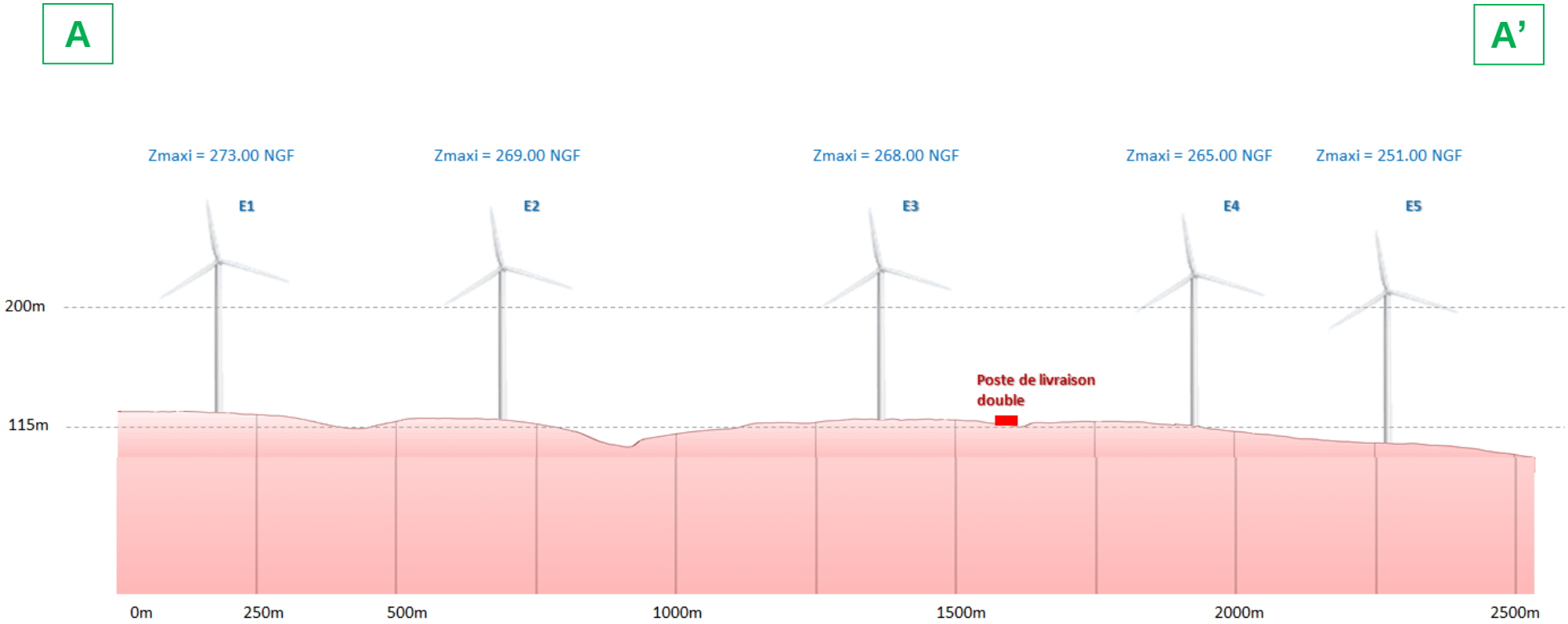
A
A'
Zmaxi = 273.00 NGF
Zmaxi = 269.00 NGF
Zmaxi = 268.00 NGF
Zmaxi = 265.00 NGF
Zmaxi = 251.00 NGF
E1
E2
E3
E4
E5
200m
115m
Poste de livraison double
0m
250m
500m
1000m
1500m
2000m
2500m

6. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET

Photomontage depuis Châtillon-sur-Oise – 2,3 km du projet

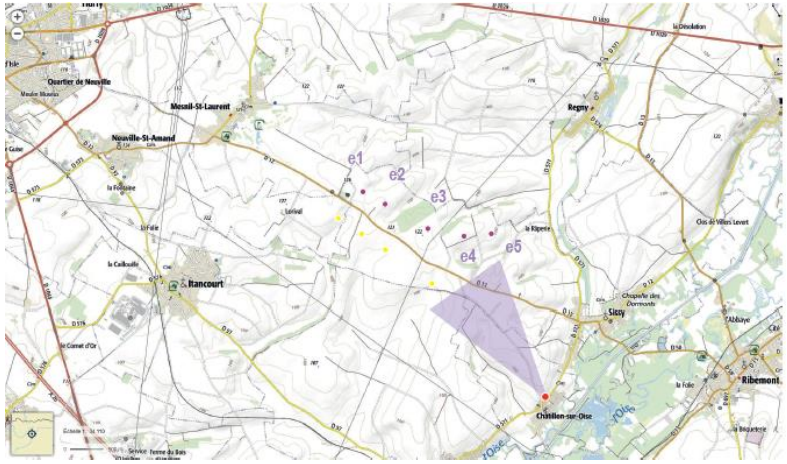

7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Photomontage depuis Châtillon-sur-Oise – 2,3 km du projet

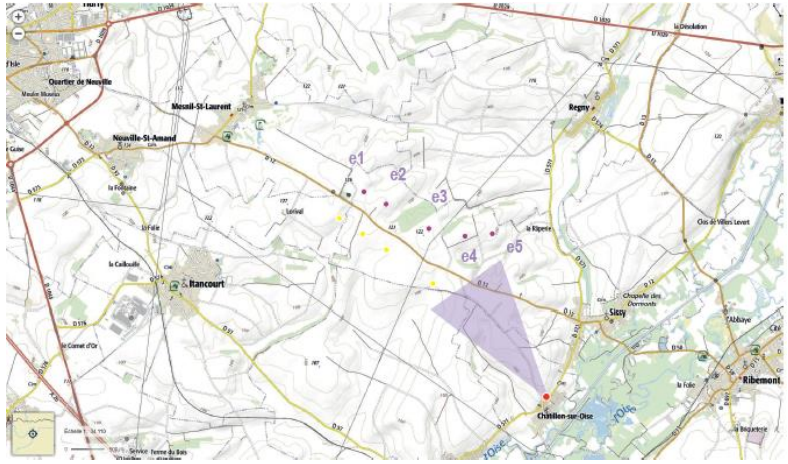

8. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN
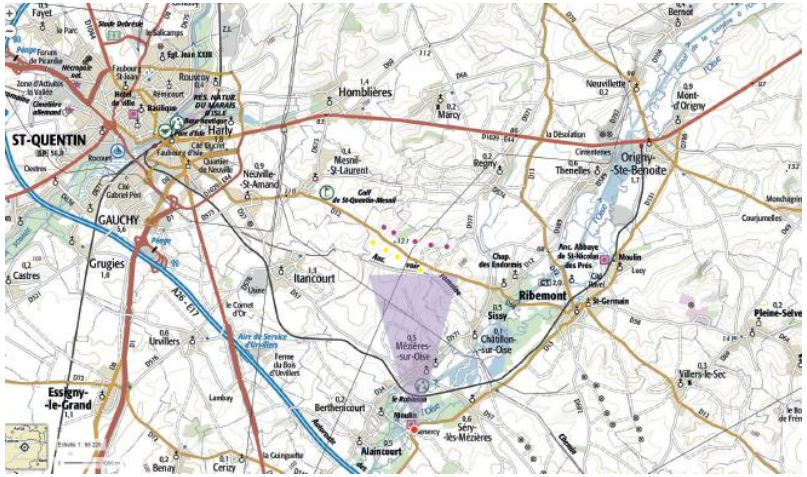
Photographie depuis Senercy Moulin - 5,9 km du projet